



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

| | | | |
|----------------|--|-----------------------|------------------------------------|
| DANS CE CADRE | Académie : | Session : | Modèle E.N. |
| | Examen : | Série : | |
| | Spécialité/option : | Repère de l'épreuve : | |
| | Epreuve/sous épreuve : | | |
| | NOM | | |
| | (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse) | | |
| | Prénoms : | n° du candidat | <input type="text"/> |
| Né(e) le : | (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) | | |
| NE RIEN ÉCRIRE | Appréciation du correcteur : | | |
| | | | NOTE : <input type="text"/> |

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CAP DES MÉTIERS DU FOOTBALL

2018

Épreuve de TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE

Ce sujet comporte 12 pages, numérotées de 1/12 à 12/12.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 1/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Ce sujet comprend 3 missions indépendantes

| Dossiers | Documents à consulter | Annexes à compléter | Barème 20 pts |
|---|------------------------------|----------------------------|----------------------|
| <u>Mission 1</u> : Les statuts des footballeurs professionnels | Documents 1 à 2 | Annexes A à E | 6,5 points |
| <u>Mission 2</u> : La prévention des blessures | Document 3 | Annexes F à H | 7,5 points |
| <u>Mission 3</u> : La psychologie dans le sport | Document 4 | Annexes I à L | 6 points |

Mise en situation : Vous êtes actuellement en stage au Stade Lavallois sous la responsabilité de Madame Gillet Patricia, responsable administratif du centre de formation. Mme Gillet souhaite enrichir vos connaissances en vous programmant différentes rencontres avec des interlocuteurs du Stade Lavallois et notamment du centre de Formation. Pour votre première semaine, vous rencontrerez M. Benaaddane Ahmed (Recruteur), M. Juana Julian (Médecin du club) et Mme Bameka Badiabo (Psychologue).

Mission 1 : Les statuts des footballeurs professionnels

Mission 2 : La prévention des blessures

Mission 3 : La psychologie dans le sport

Carte d'identité de la section football



| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|--------------------------------|--|------------------------|---------------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 2/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MISSION 1 : Les statuts des footballeurs professionnels

Votre rencontre avec Ahmed vous amène à vous pencher sur les statuts des footballeurs professionnels. En effet, il en existe plusieurs. Ahmed souhaite évaluer vos connaissances sur ce sujet.

TRAVAIL À FAIRE :

- 1.1 Listez 4 contrats existant dans le football professionnel à partir du document 1 et de vos connaissances personnelles.

 **Annexe A à compléter**

- 1.2 Listez les deux indemnités auxquelles peuvent prétendre un club amateur suite à un transfert et/ou à la signature d'un contrat professionnel d'un joueur passé par le club amateur.

 **Document 2 à consulter**

 **Annexe B à compléter**

- 1.3 Dans le cas du joueur lavallois pris en exemple (document 1) :

- ▶ Donnez le nom de l'indemnité dûe à compter de la saison 2016 / 2017.

 **Documents 1 et 2 à consulter**

 **Annexe C à compléter**

- ▶ Listez le club ou les clubs bénéficiaire(s) de cette indemnité.

 **Document 1 à consulter**

 **Annexe D à compléter**

- 1.4 Que pensez-vous des indemnités reversées aux clubs amateurs ? Justifiez votre réponse.

 **Annexe E à compléter**

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 3/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MISSION 2 : La prévention des blessures

La blessure est un aspect important dans la carrière d'un sportif de haut niveau. Vous allez déjeuner avec le médecin du club. Ce repas sera l'occasion de mieux appréhender la nature des blessures rencontrées par les footballeurs et comment le Stade lavallois tente de les anticiper.

TRAVAIL À FAIRE :

2.1 Identifiez les quatre zones les plus touchées par les blessures.



Document 3 à consulter



Annexe F à compléter

2.2 Identifiez le moyen qui permet au club d'évaluer les performances musculaires des joueurs lavallois.



Document 3 à consulter



Annexe G à compléter

Vous avez constaté que les membres inférieurs sont les plus touchés. Julian souhaite tester vos connaissances en anatomie.

2.3 Replacez sur le schéma les éléments suivants : Fémur, Métatarse, Péroné, Phalanges, Rotule, Tarse et Tibia.



Annexe H à compléter

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 4/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MISSION 3 : La psychologie dans le sport

Votre dernière rencontre vous amène à échanger avec la psychologue du club.

TRAVAIL À FAIRE :

3.1 Êtes-vous d'accord avec l'affirmation avancée dans le titre du document : « Le footballeur doit être bon en relations humaines » ? Justifiez votre réponse.



Document 4 à consulter



Annexe I à compléter

3.2 Listez quatre qualités psychologiques importantes pour un sportif de haut niveau.



Document 4 à consulter



Annexe J à compléter

3.3 Donnez quatre raisons pour s'engager dans un nouveau club.



Annexe K à compléter

3.4 « On n'aborde pas un match de tennis de la même manière qu'un match de foot, car la responsabilité n'est pas la même ». Que pensez-vous de ce propos ?



Document 4 à consulter



Annexe L à compléter

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 5/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 1 : Extrait des demandes de licences d'un joueur professionnel du Stade Lavallois

| Licences | | | | | | | |
|-----------|------------------------------|-------|--------|----------------------------|-----------------------|------------|------------|
| Saison | ▲ Sous-catégorie | Ligue | | Club | ▲ Licence enregistrée | Etat | Départ |
| 2017-2018 | Sous Contrat / Professionnel | 1000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2017</u> | Validée | |
| 2016-2017 | Sous Contrat / Professionnel | 1000 | 500236 | ASM BELFORTAINE FC | <u>23/01/2017</u> | Mutée | |
| 2016-2017 | Sous Contrat / Professionnel | 1000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2016</u> | Mutée | |
| 2015-2016 | Sous Contrat / Stagiaire | 1000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2015</u> | Renouvelée | |
| 2014-2015 | Sous Contrat / Stagiaire | 1000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2014</u> | Renouvelée | |
| 2013-2014 | Sous Contrat / Aspirant | 1000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2013</u> | Renouvelée | |
| 2012-2013 | Sous Contrat / Aspirant | 1000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2012</u> | Renouvelée | |
| 2011-2012 | Libre / U16 (- 16 ans) | 6000 | 500016 | ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C. | <u>01/07/2011</u> | Renouvelée | |
| 2010-2011 | Libre / U15 (- 15 ans) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2010</u> | Mutée | 29/06/2011 |
| 2009-2010 | Libre / U14 (- 14 ans) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2009</u> | Renouvelée | |
| 2008-2009 | Libre / 13 Ans (1) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2008</u> | Renouvelée | |
| 2007-2008 | Libre / Benjamin (2) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2007</u> | Renouvelée | |
| 2006-2007 | Libre / Benjamin (1) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2006</u> | Renouvelée | |
| 2005-2006 | Libre / Poussin (2) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2005</u> | Renouvelée | |
| 2004-2005 | Libre / Poussin (1) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2004</u> | Renouvelée | |
| 2003-2004 | Libre / Débutant (3) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>01/07/2003</u> | Renouvelée | |
| 2002-2003 | Libre / Débutant (2) | 8000 | 528671 | ULIS C.O. | <u>10/09/2002</u> | Renouvelée | |

www.footclubs.fr

DOCUMENT 2 : Indemnités de formation : un bol d'air pour les clubs amateurs (Extrait)

Si football professionnel et football amateur semblent souvent évoluer dans des sphères totalement différentes, que ce soit en termes de structure, de niveau de jeu ou encore d'argent, le monde pro sait parfois renvoyer l'ascenseur à son « petit frère ».

En effet, les clubs professionnels doivent souvent au travail des clubs et des éducateurs amateurs certains talents qui font ensuite leur bonheur. Même si les clubs de l'élite, dotés de centre de formation, aiment à recruter toujours plus tôt les pépites de demain, certains continuent à passer à travers les mailles du filet et arrivent plus tard dans les structures professionnelles.

Un travail, a priori bénévole de la part du monde amateur, mais que la loi récompense à travers deux mécanismes.

Il y a tout d'abord une indemnité forfaitaire de formation, due à chaque club où a évolué le joueur entre 12 et 20 ans à chaque transfert, et pouvant monter jusqu'à 90 000 € par année de formation.

Ensuite, lorsqu'un joueur est transféré à l'étranger, se met en place un mécanisme de solidarité : les clubs fréquentés précédemment par le joueur touchent 0,25 % par année de formation entre 12 et 15 ans et 0,5 % par année de formation entre 16 et 23 ans. Une broutille pour les grandes écuries européennes, mais un formidable bol d'air pour les petits clubs amateurs.

[...]

(publié le 18/10/2013 à 11h21 - www.football.fr)

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|-------------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| | | Durée : 1 heure | Page : 6/12 |
| SESSION 2018 | | Coef. : 3 | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 3 : Au stade Lavallois, on tente d'anticiper les blessures (Extrait)

« **Le football est une discipline dans laquelle on compte beaucoup de blessés** », dit Guillaume Ravé. Il est plus traumatisant que la majorité des autres sports.

« Il suffit de lire L'Équipe le samedi matin pour constater qu'il y a entre 2 et 10 joueurs indisponibles par effectif par journée de championnat. Les ischios-jambiers, les adducteurs de la cuisse, les genoux et les chevilles sont les quatre zones les plus fréquemment touchées. La question est : pourquoi le joueur de foot se blesse à ces endroits et y a-t-il une solution pour diminuer le risque d'apparition de ces blessures ? »

Le recours à la science

Depuis un an, les joueurs de Philippe Hinschberger sont soumis à des tests réguliers, précis, poussés, appuyés par « la littérature » comme dit Guillaume Ravé. « Par des travaux de chercheurs en sciences du sport sur des thèmes bien précis tels les équilibres musculaires, la fatigue, les techniques de récupération... Il faut lire, chercher et parfois appliquer ».

Les évaluations de terrain

Pour pratiquement chaque problème musculaire que peut rencontrer un joueur au cours de sa pratique (hors chocs ou coups reçus), il existe désormais un protocole d'anticipation. Depuis un an, chaque joueur du Stade lavallois évalue ses performances musculaires grâce à une machine isocinétique, dont le centre hospitalier de Laval a fait l'acquisition fin 2009. « On en fait un premier en début de saison et on devrait en faire un second au milieu pour observer les résultats du travail effectué au cours des six premiers mois ».

Reconnue jusqu'à présent pour son efficacité curative, cette technique fait aujourd'hui ses preuves en terme de prévention, notamment sur les risques de lésion. « On se concentre surtout sur la force des quadriceps et des ischios-jambiers. Cette évaluation permet de quantifier numériquement la force des groupes musculaires autour de l'articulation du genou. En fonction des résultats, on peut établir un programme de musculation pour corriger d'éventuels déficits ».

[...]

Il y a souvent des choses qui nous échappent. Ces travaux spécifiques n'annihilent jamais tout risque de blessure. Il faut toujours garder cela à l'esprit. **La blessure est plurifactorielle**, le sommeil, l'hydratation, l'alimentation, l'âge, un problème physique antérieur, un stress psychologique, parfois des détails tels que les chaussures, sont d'autant d'éléments qui peuvent dérégler un joueur. Par ces différents tests et protocoles de travail, on essaye de diminuer le risque d'apparition de la blessure ».

[...]

(publié le 27/09/2013 - www.ouest.france.fr)

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 7/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 4 : Psychologie du sportif : le footballeur doit être bon en relations humaines

De plus en plus souvent, les sportifs, et notamment les footballeurs, font appel à des psychologues pour leur préparation mentale. Les points à travailler ne sont pas les mêmes pour toutes les disciplines. Et pour le foot, les qualités du bon gardien de but ne sont pas tout à fait celles de l'attaquant.

Quelles sont les qualités psychologiques indispensables pour être un sportif aguerri ?

Il y a d'abord la motivation, c'est-à-dire la raison pour laquelle on pratique un sport et devenir champion. Sans cela, l'entraînement ne sert à rien. Ensuite, le sportif doit avoir une confiance en lui importante et aussi une estime de lui-même. Le but est de prendre conscience de sa valeur au-delà des résultats. Il faut aussi une détermination importante pour dépasser les difficultés et les défaites. Enfin, l'approche mentale est très importante, c'est-à-dire la capacité à avoir un discours interne positif et aussi à gérer ses émotions. C'est un ensemble qui permet au sportif de réussir, y compris l'équilibre de l'entourage qui fait souvent pression et parasite le sportif.

Tous les sports ont-ils les mêmes exigences ?

Chaque sport nécessite une approche mentale particulière. On n'aborde pas un match de tennis de la même manière qu'un match de foot, car la responsabilité n'est pas la même. Par exemple, en golf ou tennis, on travaillera plus sur la gestion des émotions entre les coups. En foot, cela dépendra aussi du poste. Les gardiens restent en dehors de l'action du jeu très longtemps, mais portent toute la responsabilité d'un but encaissé, d'où leur plus grande maturité. Un sport collectif comprend aussi la gestion des relations humaines, à savoir évoluer au sein d'un groupe. Pour les sportifs amateurs, le plus important est de se fixer des objectifs réalistes et garder la notion de plaisir. Tant que la relation à l'activité reste juste, il n'y a pas besoin de préparateur mental ou de psychologue.

[...]

(publié le 05/06/2016 - <http://www.futura-sciences.com>) (Extrait)

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 8/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE A : Listez quatre contrats existant dans le football professionnel à partir du **document 1** et de vos connaissances personnelles.

- ▶
- ▶
- ▶
- ▶

ANNEXE B : Listez les deux indemnités auxquelles peuvent prétendre un club amateur suite à un transfert et/ou à la signature d'un contrat professionnel d'un joueur passé par le club amateur.

| | |
|---|---|
| ▶ | ▶ |
|---|---|

ANNEXE C : Donnez le nom de l'indemnité due à compter de la saison 2016/ 2017.

-
-

ANNEXE D : Listez le club ou les clubs bénéficiaire(s) de cette indemnité.

-
-

ANNEXE E : Que pensez-vous des indemnités reversées aux clubs amateurs ? Justifiez votre réponse.

-
-
-
-

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 9/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

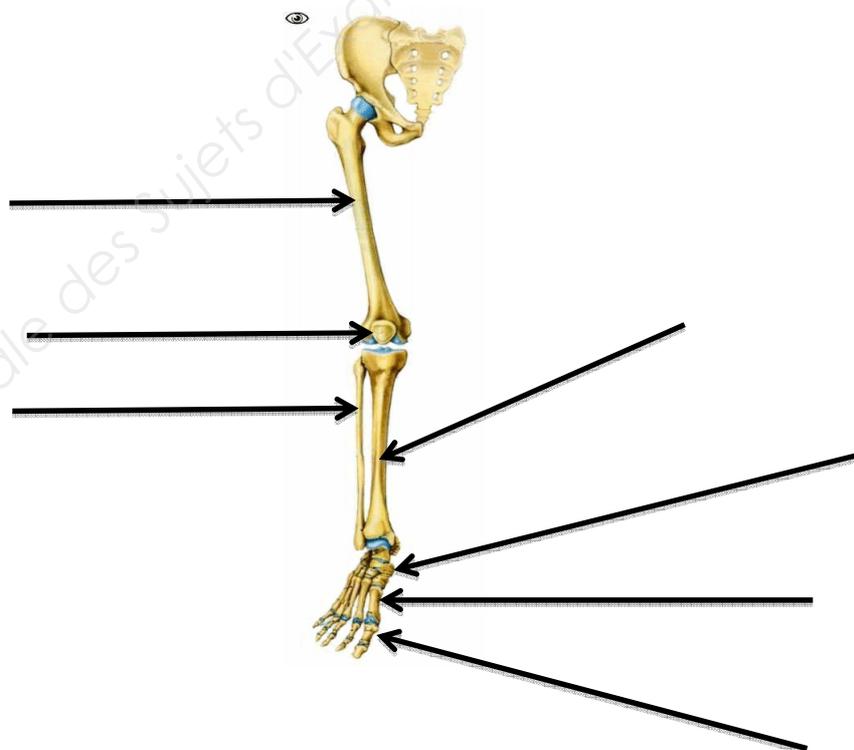
ANNEXE F : Identifiez les quatre zones les plus touchées par les blessures.

- ▶
- ▶
- ▶
- ▶

ANNEXE G : Identifiez le moyen qui permet au club d'évaluer les performances musculaires des joueurs lavallois.

-
-

ANNEXE H : Remplacez sur le schéma les éléments suivants :
Fémur, Métatarse, Péroné, Phalanges, Rotule, Tarse et Tibia.



| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 10/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE I : Êtes-vous d'accord avec l'affirmation avancée dans le titre du **document 4** :
« Le footballeur doit être bon en relations humaines » ? Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE J : Listez quatre qualités psychologiques importantes pour un sportif de haut niveau.

▶

▶

▶

▶

ANNEXE K : Donnez quatre raisons pour s'engager dans un nouveau club.

▶

▶

▶

▶

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 11/12 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE L : « On n'aborde pas un match de tennis de la même manière qu'un match de foot, car la responsabilité n'est pas la même ». Que pensez-vous de ce propos ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

| CAP MÉTIERS DU FOOTBALL | | | |
|-------------------------|--|------------------------|---------------|
| SUJET | Épreuve : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE | 1806-CAP MF EG3 | |
| SESSION 2018 | | Durée : 1 heure | Page : |
| | | Coef. : 3 | 12/12 |